

Licence Professionnelle L3 Pro



UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER



Métiers de la Promotion des Produits de Santé

Formation initiale

Formation continue

Contrat d'apprentissage

Contrat de professionnalisation

Présentation et Objectifs

- Formation diplômante en 1 an qui a pour objectif de former de futurs attachés à la promotion des produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux, produits cosmétiques, compléments alimentaires, produits vétérinaires, produits de soins dentaires...) ayant une bonne culture scientifique, médicale et pharmaceutique générale.
- Ils auront pour mission d'assurer l'information scientifique et médicale auprès des professionnels de santé.
- Ils veilleront au bon usage des médicaments et des produits de santé dans le respect des principes d'éthique professionnelle et d'optimisation des dépenses de santé en vue de promouvoir l'image de l'entreprise.

Organisation de la formation

• Formation classique pour les étudiants inscrits en formation initiale :

Rentrée en septembre pour une durée de 12 mois, incluant 14 semaines de stage minimum d'avril à fin août.

- La validation du diplôme permet d'obtenir 60 crédits européens (ECTS).
- Une formation approfondie, théorique et pratique de 480h.
- Un projet tuteuré de 120h.

• Formation en alternance pour les étudiants en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation :

Rentrée au centre en septembre pour une durée de 1 an. 17 semaines en centre et 35 semaines en entreprise au total, avec un rythme d'alternance de 2 semaines en centre et de 2 semaines en entreprise de septembre à fin mars, puis à temps

complet en entreprise jusqu'au mois de septembre suivant.

- Contrat d'apprentissage au CFA ENSUP LR Sud de France.

- Contrat de professionnalisation au Service de la Formation Continue (SFC) de l'Université de Montpellier.

Le projet tuteuré est réalisé en entreprise pour les étudiants en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

Public cible et Conditions d'accès

• Au titre de la formation initiale : aux étudiants ayant validé un niveau BAC+2 par l'obtention d'une deuxième année de licence fondamentale (L2), d'un DUT ou BTS dans les domaines de la santé, des sciences de la vie, du commerce ou de la communication.

• Au titre de la formation continue : aux salariés d'entreprise en Congé Individuel de Formation (CIF) ou en contrat de professionnalisation (plan de formation pris en charge par l'entreprise) et aux personnes en reprise d'études.

• Au titre de la VAP (Validation des Acquis Professionnels) : aux titulaires d'un BAC + BP de Préparateur en Pharmacie et aux candidats en activité professionnelle dans le domaine de la licence professionnelle et ne remplissant pas les conditions requises de diplôme. Ils peuvent faire valider leurs acquis professionnels et ainsi obtenir une dispense des titres requis pour l'accès en licence professionnelle.

• Au titre de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) : les candidats remplissant les conditions de recevabilité peuvent obtenir tout ou partie du diplôme de licence professionnelle. Tout candidat peut déposer un dossier de VAE s'il peut

justifier d'au moins 1 an d'expérience dans un secteur professionnel proche de celui de la promotion médicale (professionnels issus des domaines de la santé, du commerce ou de la communication).

Candidature :

- Procédure d'inscription en ligne à partir du mois de mars et pour une durée limitée : ecandidat.umontpellier.fr
- Les candidats retenus après examen de dossier sont auditionnés.

Contacts

- **Responsable pédagogique** : Florence BICHON
Tel : 04 11 75 95 06
Courriel : florence.bichon@umontpellier.fr
- **Contact scolarité** : Laëtitia THIBON
Tel : 04 11 75 93 30
Courriel : laetitia.thibon@umontpellier.fr
- **Centre de Formation d'Apprentis (CFA) régional de l'Enseignement Supérieur Sud de France en Languedoc-Roussillon** : Contrat d'apprentissage.
Tel : 04 34 43 21 30
Courriel : cfa-ensuplr@umontpellier.fr
- **Service Formation Continue de l'Université de Montpellier** : Contrat de professionnalisation, reprises d'études, VAP, VAE.
Tel : 04 34 43 21 21
Courriel : sfc@umontpellier.fr

Débouchés et Métiers

- La formation permet aux diplômés d'accéder aux emplois suivants : attaché à la promotion du médicament (APM), délégué à l'information médicale, délégué médical hospitalier, attaché médico-pharmaceutique, conseiller en information sur les produits de santé, délégué pharmaceutique, animateur et formateur des produits de santé.
- Les diplômés travaillent pour un laboratoire pharmaceutique, pour une entreprise de dispositifs médicaux ou de matériel médical, pour une entreprise développant des produits de santé (produits cosmétiques, compléments alimentaires, produits vétérinaires, produits de soins

dentaires...) dans les cabinets médicaux, les hôpitaux, les cliniques, les établissements de santé ou les officines.

- Le détenteur du diplôme peut également être recruté par des structures à vocation publique pour exercer le métier de Délégué de l'Assurance Maladie (DAM) et il peut également travailler pour des sociétés prestataires de santé à domicile où il assure la coordination de l'ensemble des professionnels de santé intervenant dans le parcours de soins du patient, de l'hôpital à la ville.

Compétences

À l'issue de la formation, le candidat sera capable de :

- Présenter les produits de santé aux clients et aux professionnels de santé (pharmacie, parapharmacie, hôpital, cabinet médical, institut...).
- Informer le professionnel de santé ou le client sur les propriétés et les indications des produits de santé en mobilisant les connaissances scientifiques en vue du bon usage du produit de santé.
- Promouvoir le bon usage des produits de santé, en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du système de santé et de ses acteurs ainsi que du cadre juridique des produits de santé.
- Identifier les besoins et adapter le discours au professionnel de santé ou au client, et communiquer en utilisant les techniques de communication, négociation et de vente.
- Promouvoir un produit de santé auprès d'interlocuteurs diversifiés (professionnels de santé, public) en prenant en compte la réglementation et en utilisant les outils et techniques de communication, négociation et vente.
- Collecter les effets indésirables liés à l'utilisation des produits de santé et les déclarer auprès des fabricants et auprès du service de l'entreprise en charge des vigilances.
- S'insérer dans l'entreprise ou le collectif de travail en maîtrisant l'organisation de l'entreprise et la législation du travail.

- Planifier son activité dans le cadre d'un travail d'équipe et respecter les objectifs fixés par l'entreprise.
- Utiliser les outils d'analyse et d'évaluation de l'activité afin de répondre aux objectifs fixés par l'entreprise.
- Élaborer et transmettre des rapports d'activités à la hiérarchie.
- Actualiser ses connaissances par le biais de la formation continue organisée par l'entreprise et par auto-formation.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans une langue étrangère en particulier sur les aspects techniques appliqués aux produits de santé.

Points forts de la formation

- Diplôme habilité par le Ministère de l'Éducation Nationale et validé par le Comité Professionnel National de la Visite Médicale (CPNVM).
- Formation théorique et pratique de 12 mois.
- Stage obligatoire de 14 semaines minimum en entreprise pour les étudiants inscrits en formation initiale.
- Formation ouverte à l'alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation).
- Possibilité d'accès à des logements adaptés à la formation en apprentissage (Résidence Sud@lternance du CROUS, location au mois ou à la semaine).
- Partenariat avec de nombreux laboratoires pharmaceutiques et entreprises des produits de santé qui délèguent leurs cadres (Directeurs Nationaux, Directeurs Régionaux, Directeurs des Ressources Humaines...) pour participer aux enseignements professionnels, au recrutement des étudiants, à l'encadrement et au suivi des stages et aux jurys d'examen.
- Partenariat avec Les Entreprises du Médicament (LEEM) et le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM).



Enseignements

- **UE1 : Biologie fondamentale - Biologie Moléculaire et Génétique (3ECTS)**

Biologie fondamentale : molécules du vivant et leur fonction, cycle cellulaire, structures cellulaires, récepteurs et médiateurs, bases du fonctionnement des cellules.

Biologie moléculaire et génétique : application à la fabrication des médicaments.

- **UE2 : Pharmacologie Générale (3ECTS)**

Pharmacocinétique générale : voies d'administration, absorption, distribution, métabolisme, élimination et notions de pharmacocinétique appliquée.

Pharmacodynamie : mécanismes d'action, effets secondaires, interactions médicamenteuses.

Facteurs de variation de l'activité des médicaments : influence des rythmes biologiques, variabilité génétique, influence de l'état physiologique, influence de l'état pathologique et/ou psychologique.

- **UE3 : Grands domaines physiopathologiques et thérapeutiques associées 1 (6ECTS)**

Cardiologie et pathologies cardiovasculaires : hypertension artérielle, insuffisances cardiaques, angor, infarctus du myocarde, maladie athéromateuse.

Neurologie et pathologies neurodégénératives liées au vieillissement : Alzheimer, Parkinson, AVC.

Pneumologie et pathologies respiratoires : asthme, BPCO et insuffisances respiratoires.

Hématologie et pathologies du sang : anémies, hémophilie, leucémies.

Système immunitaire : notions d'immunologie élémentaires.

- **UE4 : Grands domaines physiopathologiques et thérapeutiques associées 2 (6ECTS)**

Gastroentérologie et pathologies digestives : RGO, ulcères gastroduodénaux, cirrhoses, hépatites.

Pathologies endocriniennes : diabète et pathologies thyroïdiennes.

Cancérologie générale : cancer colo-rectal, cancer du sein, lymphomes.

Pathologies infectieuses bactériennes et virales : angine, SIDA, grippe, otite, infections urinaires, infections sexuellement transmissibles.

Néphrologie et pathologies rénales : insuffisances rénales et lithiases rénales.

Pathologies neuropsychiatriques : anxiété, dépression, psychoses maniaco-dépressives, urgences psychiatriques, suicides et conduites addictives.

Rhumatologie et pathologies osseuses : arthrose, arthrite, polyarthrite, spondylarthrite.

● **UE5 : Les produits de santé - Éthique et réglementation (7ECTS)**

Grandes étapes de la vie d'un médicament et des produits de santé : recherche de nouveaux principes actifs, protection de la découverte, développement préclinique et clinique, formes pharmaceutiques, produits issus des biotechnologies, formes en expérimentation, dispositifs médicaux, compléments alimentaires, produits cosmétiques, produits vétérinaires.

Réglementation liée aux médicaments et aux produits de santé : enregistrement, prix et remboursement, modalités de prescription et de délivrance, règles de publicité, règles de promotion, règles de distribution, pharmacovigilance, matériovigilance, nutrivigilance, cosmétovigilance.

● **UE6 : Organisation du système de santé et acteurs de santé (3ECTS)**

Acteurs de santé : fabricants, distributeurs, prescripteurs, dispensateurs, professions paramédicales, sociologie du corps médical. Relation soigné-soignant et ses aspects : éducation thérapeutique, coopération, autonomie, dépendance.

Établissements de santé : définition, organisation de l'offre publique et privée, financement, produits de santé dans les établissements de santé.

Économie de la santé : budget de la santé, dépenses nationales, maîtrise des coûts, financement des soins et de la santé, budget et financement des structures de santé et de soins, budget et financement des professionnels du secteur libéral.

Organisation de la veille sanitaire : agences réglementaires et services de l'État, pharmacovigilance, iatrogénèse, pharmacoépidémiologie, pharmacodépendance.

● **UE7 : Les outils métiers de la promotion des produits de santé (9ECTS)**

Formation et métiers : place dans l'entreprise, droit du travail, rédaction CV, préparation aux entretiens et aux recrutements.

Techniques de communication appliquées : visite médicale classique, visite en pharmacie, visite à distance, visite dans les établissements de

santé (EDS), entretien face à face, expression en réunion, communication en public.

Techniques de négociation appliquées : savoir identifier des besoins et répondre à ces besoins de façon appropriée, orienter et recentrer l'entretien, développer un argumentaire et négocier, traiter les objections, engager le prescripteur, conclure l'entretien et identifier une nouvelle opportunité de rencontre.

Analyse et suivi des activités : savoir établir un plan d'action sectoriel, organisation et suivi du secteur, sources documentaires, fiches de transparence, recommandations, fiche produit, argumentaires, aides de visite élaborés par l'entreprise, avis de la commission de transparence.

UE7 réalisée à la Faculté de Pharmacie pour les étudiants en cursus initial et dans l'entreprise pour les étudiants en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation).

● **UE8 : Anglais, documentation et technicité informatique (3ECTS)**

Anglais : s'exprimer et communiquer en anglais scientifique.

Documentation : méthodologie de la recherche documentaire et méthodologie de rédaction d'un mémoire.

Technicité informatique : acquisition des techniques permettant la rédaction de documents à la fois textuels et graphiques ainsi que la manipulation élémentaire de données numériques servant à alimenter ces rapports.

● **UE9 : Projet Tuteuré (8ECTS)**

Travail individuel portant sur un sujet concernant une pathologie liée à un grand problème de santé publique. La problématique peut concerner un médicament ou une classe de médicaments, un dispositif médical ou des pratiques médicales (rédaction d'un mémoire et soutenance orale).

Le Projet Tuteuré sera réalisé à la Faculté de Pharmacie pour les étudiants en cursus initial et dans l'entreprise pour les étudiants en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation).

● **UE10 : Stage ou activité en entreprise de 14 semaines minimum (12ECTS)**

Le stage pratique comporte une formation sur les produits délivrés par l'entreprise suivie d'une période de mise en pratique des compétences métier, en situation réelle (c'est à dire en visitant les professionnels de santé, sous le contrôle du Maître de stage).

Renseignements

Visiter les sites :

- Université de Montpellier : <http://umontpellier.fr>
- Centre de Formation d'Apprentis (CFA) Régional de l'Enseignement Supérieur Sud de France en Languedoc-Roussillon : <http://www.ensuplr.fr>
- Résidence Sud@lternance du CROUS : residence.sudalternance@crous-montpellier.fr
- Service Formation Continue (SFC) de l'Université de Montpellier : <https://sfc.edu.umontpellier.fr/>
- Comité Professionnel National de la Visite Médicale (CPNVM) : <http://www.cpnvm.com>
- Association pour la Gestion des Visiteurs Médicaux (AGVM) : <http://www.agvm.fr>
- Les Entreprises du médicament (LEEM) : <http://www.leem.org>
- Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM) : <http://www.snitem.fr>



Résidence
Sud@lternance



